



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RETRANSMISSION DES SÉANCES DU GRAND CONSEIL VAUDOIS

Le Bureau du Grand Conseil prend acte avec regret de la décision de « La Télé » de stopper la diffusion des séances du Grand Conseil à fin mars

Le Bureau du Grand Conseil prend acte avec regret de la décision de « La Télé » de stopper la diffusion des séances du Grand Conseil à fin mars.

Suite à la résolution du Grand Conseil vaudois invitant le Bureau à élaborer toutes les pistes et solutions alternatives permettant de maintenir une diffusion télévisée des débats du Grand Conseil, une rencontre entre le Bureau et la direction générale ad interim de La Télé a eu lieu jeudi 19 mars.

Lors de cette rencontre, La Télé a confirmé sa volonté de ne plus diffuser les séances du Grand Conseil vaudois et n'a pas demandé de contreparties financières pour poursuivre la retransmission des débats. Le Bureau a pris acte de cette décision unilatérale avec regret, ce d'autant plus qu'elle intervient pour la fin mars.

Le Bureau donnera suite à la résolution du Grand Conseil en travaillant à un renforcement de la diffusion des séances du parlement à travers les canaux de service et rappelle que les personnes intéressées pourront continuer de visionner les séances du Grand Conseil, en direct ou en différé, sur le site internet www.sonomix.ch/gc vd/

Enfin, le Bureau est ouvert à de nouvelles propositions de collaboration afin de reprendre les signaux produits par la régie du Grand Conseil et mis à disposition gratuitement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 mars 2015

GC, Jacques Nicolet, président du Grand Conseil, tél. 079 206 97 29.